L'archiviste sous toutes ses coutures, épisode 4

Vous êtes conviés à découvrir le métier d'archiviste à travers une série de portraits cousus mains. Pour leur tenir compagnie. le thème des archives sera décliné de A à Z à travers un Abécédaire qui va cheminer sur plusieurs numéros, avec les conseils avisés du Centre de Gestion du Var.





« C'est l'une des spécificités de notre métier d'archiviste itinérant », affirme Jean-Pierre Deltour, responsable du pôle Archives et Numérique du CDG83. Elle nous conduit à agir au plus près de chaque collectivité et de ses besoins ». L'archiviste itinérant découvre ainsi les territoires et élargit ses champs de connaissances. C'est formateur pour lui en même temps que pour ses interlocuteurs en collectivité. « Beaucoup d'archivistes débutent par cela et éprouvent ainsi sur le terrain leur adaptabilité, leur souplesse, voire leur agilité dans l'exercice de leur profession. C'est un métier

exaltant et exigeant, techniquement mais aussi sur le plan des conditions de travail. Il implique notamment des trajets pouvant être longs, les risques y afférents et une amplitude horaire supérieure à d'autres postes. » En 2022 les archivistes itinérants du Centre de Gestion ont parcouru environ 46 000 km pour intervenir dans 36 structures (communes et établissements publics).



Jeunesse



« Contrairement à une image d'Epinal. l'archiviste n'est pas une vieille personne à la longue barbe blanche portant des lunettes en demi-lune posées sur un nez aquilin. Ainsi la dernière recrue du pôle Archives et Numérique du CDG83, Etienne Bauza, a 28 ans et la modernité de son âge exprimée par ailleurs en qualité de batteur de rock et les bonnes archives.

de metal... » Le métier d'archiviste itinérant convient bien à la jeunesse, par sa variété, sa nécessité de grande adaptabilité, de formation permanente aussi, de remise en question de ses savoirs et savoir-faire. »

« Si les archivistes ne sont pas tous vieux, les documents non plus ! Le mail aue vous venez d'envoyer, le dernier document que vous avez créé est déjà un document d'archives. Pas besoin d'attendre qu'il soit oublié dans un placard et tout poussiéreux pour qu'il puisse être qualifié ainsi... ». Bref, il n'y a pas que les vieux documents qui font



« Un archiviste doit se fondre dans l'environnement où il intervient, dans les organisations quelles qu'elles soient, comprendre les procédures de chaque service. C'est démultiplié pour un archiviste itinérant qui doit s'adapter à de nombreuses structures », commente Jean-Pierre Deltour. « Un archiviste doit être capable de travailler seul, comme d'animer des formations, d'être chef de projet, d'intervenir en codir (comité de

direction), mais aussi d'accomplir des tâches physiques de manutention en complément de celles, plus intellectuelles, que l'on attend de lui. Il doit donc faire preuve de mobilité, de corps comme d'esprit... Sans oublier la grande variété de documents et de supports d'archives, de l'arrêté au menu de cantine, du parchemin aux archives électroniques ». Un polymorphisme qui peut prendre des allures kaléidoscopiques!



L comme local... d'archives. Il ne s'agit pas de demander aux collectivités de créer un local digne des Archives nationales, mais de disposer d'un lieu à la mesure de la collectivité, de sa taille et de ses moyens. Le local doit avoir une capacité de stockage correspondante à la production d'archives de chaque collectivité, et doit répondre à un certain nombre de critères et de normes minimales. Le lieu doit disposer de sécurités anti-intrusion, incendie, inondation, ainsi que d'une bonne résistance au sol. Il doit être sécurisé pour les personnes qui interviennent dont il convient de soigner les conditions de travail, ainsi que pour les archives. « La réglementation attribue au directeur des Archives départementales une mission de contrôle scientifique et technique incluant les locaux d'archives des collectivités », rappelle Jean-Pierre Deltour. « Cette obligation légale est une chance car elle offre la possibilité de bénéficier de son expertise, et de celle de ses services, qui se rajoute à la nôtre en la matière, pour aménager les locaux de manière optimale et adaptée à chaque contexte. Un avis positif du Directeur des Archives départementales est aussi un prérequis pour solliciter une demande de subvention. Les frais de conservation des archives sont des dépenses obligatoires inscrites au Code général des collectivités territoriales ».



Marion Revillet-Dubois Archiviste itinérante au Centre de Gestion de la Fonction **Publique Territoriale du Var**

L'aventure humaine en fil rouge

La vocation de professeure d'histoire de Marion Revillet-Dubois a été supplantée par la découverte du métier d'archiviste aux Archives départementales de l'Eure, dans sa Normandie natale. Par la rencontre également avec la directrice adjointe qui allait devenir son mentor, bien au-delà de son stage transformé en véritable initiation, puis de ses vacations et de son parcours au sein du services des archives anciennes et des bibliothèques. « J'ai pu largement approfondir mes connaissances

historiques sur la première guerre mondiale, qui plus est à l'époque du centenaire », évoque-t-elle. Une belle entrée en matière qui fait briller. les veux mais qui ne correspondent pas à ses aspirations dayantage orientées vers les archives contemporaines. Pour mieux passer de l'historique au temps présent, le métier à elle, lui permettant de jouer les au regard des problématiques à défricher, à déchiffrer aussi parfois,

au gré des aventures. Certaines la mèneront vers les archives numériques en qualité de chef de projet au sein de l'intercommunalité Rouen Métropole, avant de revenir à l'itinérance au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Var depuis plus d'un an, sous la houlette de Jean-Pierre Deltour. « Le spectre d'activité est très large et offre la possibilité d'exprimer son inventivité, dans un contexte humain passionnant », apprécie Marion Revillet-

14 - INFO CDG83 INFO CDG83 - 15